



BOND ALLOCATION (le « Compartiment »), un Compartiment de l'EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)

Catégorie d'Actions A EUR (la « Catégorie ») - LU1161527038
Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : L'objectif du Compartiment est de fournir une performance annualisée supérieure à l'Indice composé à 50 % de l'Indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return et à 50 % de l'Indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury Total Return au cours de la période d'investissement.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) font partie des composantes de la gestion, bien que leur poids dans la décision finale ne soit pas défini au préalable.

Indice de référence : 50 % Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate (EUR) + 50 % Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Treasury (EUR)

Le Compartiment est activement géré et n'est pas conçu pour suivre l'Indice. Par conséquent, la composition des participations du portefeuille n'est pas limitée par la composition de l'Indice, et l'écart entre les participations du portefeuille et l'Indice peut être significatif.

Politique d'investissement : L'approche d'investissement du Compartiment combine des facteurs descendants (top-down) et ascendants (bottom-up). À ce titre, le Compartiment profite des compétences complémentaires du Gestionnaire d'investissement, combinant analyses macroéconomiques pertinentes et expertise spécifique de sélection de titres dans chacun des segments du marché obligataire. Le Compartiment peut investir jusqu'à 110 % de ses actifs nets dans des titres de créance et dans des Instruments du marché monétaire de tout type et de toute zone géographique.

L'exposition cumulée aux titres de créance qui ne sont pas de qualité « Investment Grade » (titres à rendement élevé) assortis d'une notation inférieure à BBB- (selon Standard & Poor's ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante ou, s'agissant de titres non notés, d'une notation interne jugée équivalente attribuée par le Gestionnaire d'investissement) et aux titres de créance émis par des entités publiques ou privées situées dans des pays émergents, n'excédera pas 70 % des actifs nets du Compartiment. Toutefois, l'exposition cumulée aux obligations d'entreprises qui ne sont pas de qualité « Investment Grade » et aux titres de créance de pays émergents n'excédera pas 50 % des actifs nets du Compartiment. Le Compartiment peut également investir jusqu'à 5 % de ses actifs nets dans des Titres en difficulté. Les titres à rendement élevé sont spéculatifs et présentent un risque de défaillance plus élevé que les obligations notées « Investment Grade ». La part restante du portefeuille du Compartiment sera investie dans des titres de créance assortis d'une notation minimum à long terme BBB- ou d'une notation minimum à court terme A-3 (selon Standard & Poor's ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou, s'agissant de titres non notés, d'une notation interne jugée équivalente attribuée par le Gestionnaire d'investissement). Il peut être exposé à des marchés d'actions par le biais de son éventuelle exposition à des Obligations convertibles, dans la limite de 10 % de ses actifs nets et, à titre exceptionnel, du fait de la restructuration de titres détenus dans le portefeuille du Compartiment. En cas de conversion ou de restructuration, le Compartiment pourrait détenir, de manière temporaire et jusqu'à 10 % de ses actifs nets, des actions qui seraient revendues le plus tôt possible dans le meilleur intérêt des actionnaires. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des Obligations convertibles conditionnelles. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des titres émis dans des devises autres que l'euro. Le risque de change résultant de ces investissements sera systématiquement couvert. Une exposition résiduelle peut toutefois demeurer. La sensibilité du Compartiment peut varier de -2 à 8.

Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Ils peuvent comprendre, sans pour autant s'y limiter :

options sur contrats à terme standardisés, options de crédit, options sur taux d'intérêt, options de change, contrats de taux à terme de gré à gré, swaps sur devises, contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, swaps d'inflation, swaps de taux d'intérêt, contrats de change à terme de gré à gré, swaps sur défaillance d'un émetteur déterminé, swaptions, swaps sur défaillance d'un indice, options sur ETF obligataires, swaps sur rendement total et contrats à terme standardisés sur obligations.

Stratégies qui seront mises en place via l'utilisation d'instruments financiers dérivés :

couverture générale de certains risques (taux d'intérêt, crédit, devise), exposition aux taux d'intérêt et au crédit, reconstitution d'une exposition synthétique aux actifs et aux risques (taux d'intérêt, crédit), exposition accrue au marché, positionnement de la durée : gestion active de la durée du portefeuille global ainsi que de certaines courbes des taux. De manière générale, augmenter la durée sur un segment/une région donné(e) pour lequel/laquelle on s'attend à une baisse des rendements obligataires et inversement, diminuer la durée sur un segment/une région donné(e) pour lequel/laquelle on s'attend à une hausse des rendements obligataires, positionnement sur la courbe des taux : stratégies de courbe des taux afin de bénéficier de la différence d'évolution des rendements à diverses échéances et de décalages non parallèles sur la courbe des taux (pentification / aplatissement), positionnement de la courbure : stratégies de courbure afin de bénéficier d'une déformation et d'une évolution dans la forme d'une courbe des taux.

En raison de l'utilisation d'instruments dérivés, ces stratégies peuvent entraîner un effet de levier relativement important, tel que décrit dans la section XV ci-dessous. Les stratégies resteront toutefois conformes aux règles de diversification des risques applicables.

Le Compartiment conclura des swaps sur rendement total et des SFT (opérations de rachat uniquement) pour ce pourcentage de ses actifs nets. Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des titres intégrant des instruments dérivés. La stratégie utilisée pour l'utilisation des titres intégrant des instruments dérivés est la même que celle décrite pour l'utilisation des instruments dérivés. Dans la limite de 10 % de ses actifs nets, le Compartiment peut investir dans des parts ou des actions d'OPCVM ou d'autres Fonds d'investissement.

Le niveau d'endettement ne devrait pas dépasser 2 000 % de la valeur nette d'inventaire du Compartiment.

Durée de détention recommandée de 3 ans

Fréquence d'achat ou de vente d'actions : Chaque jour ouvré du Luxembourg et de France, excepté le Vendredi saint, le 24 décembre (Veille de Noël) et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) pour les ordres reçus par l'agent de transfert avant 12 h 30 le Jour de calcul de la VNI et traités sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour.

Affectation du revenu : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment. Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection du capital.

Ce Compartiment est noté en catégorie 3, en phase avec la nature des titres et les zones géographiques précisées dans la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : Lorsqu'un Fonds est couvert par des garanties ou lorsqu'il est fortement exposé aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

Risque opérationnel : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur nette d'inventaire.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou distribué.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,34 %
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance 15 % par an de la surperformance de la Catégorie par rapport à l'indice de référence composé à 50 % du Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate (EUR) + à 50 % du Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Treasury (EUR)	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

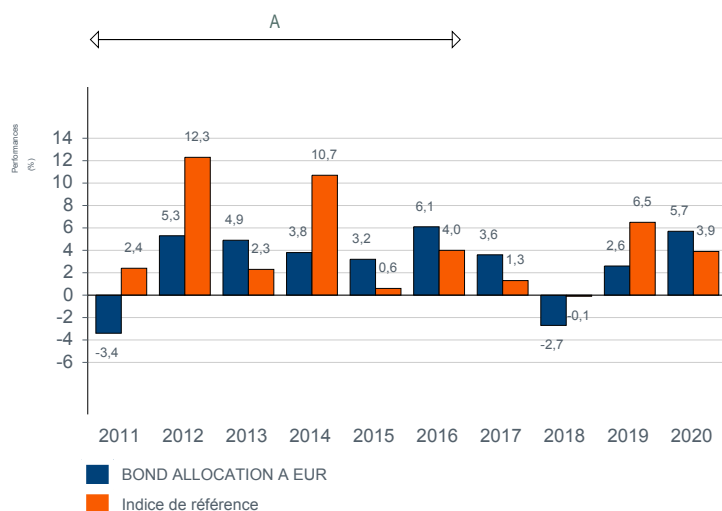
Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou distributeur. Dans certains cas, il est possible que l'investisseur paye moins.

Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC.

La commission de performance versée au titre de la clôture de l'exercice précédent en décembre 2020 représente 0,23 % de l'actif net.

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

Performances passées



A : Le Compartiment et la Catégorie ont été créés le 17.11.2016 suite à la fusion par absorption de la Catégorie A EUR du fonds français Edmond de Rothschild BOND ALLOCATION (le « Fonds Absorbé »). Le Compartiment et le Fonds absorbé ont des caractéristiques identiques, en particulier en ce qui concerne l'identité de leur gestionnaire, leur structure de frais et de commissions et leur politique d'investissement. Les performances passées présentées ici sont celles de la Catégorie A EUR du Compartiment Absorbé.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe).

Des documents plus détaillés sur l'Edmond de Rothschild Fund, les compartiments et les classes d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 4 rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur www.edmond-de-rothschild.com, dans la section « Fund Center ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actifs de tous les Compartiments sont uniquement disponibles afin de satisfaire aux créances, responsabilités et obligations associées aux Compartiments concernés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions du même compartiment ou provenant d'un autre. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération de la Société de gestion, à savoir, notamment, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés, sont disponibles à l'adresse suivante :

www.edmond-de-rothschild.com/en/legal/luxembourg/terms-and-conditions.

Une copie papier de la synthèse de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande aux actionnaires.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les performances passées sont calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

BOND ALLOCATION A été lancé le 17.11.2016

Date de création de la Classe d'actions : 12/2004

Indice de référence : 50 % Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate (EUR) + 50 % Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Treasury (EUR)

Ce Fonds est régi par le droit fiscal du Luxembourg, ce qui pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale en fonction de votre pays de résidence. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique et le Fonds n'adressera pas de demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions de l'U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est pas enregistré conformément à l'U.S. Investment Company Act de 1940, et n'a pas vocation à l'être. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR À 70 % DANS DES TITRES À REVENU FIXE DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, CE QUI PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20.04.2021.